



Cité éducative de Montreynaud

Cahier des Charges appel à Projets 2022-2023

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle (0-25 ans), avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles s'appuient sur l'alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

A- Présentation du projet stratégique

« Redonner de la valeur à nos valeurs »

Afin d'arriver à cet objectif, de rendre sa place à « *la promesse républicaine* », *Abdenour Bidar (Philosophe)* nous invite à travailler « à la santé de la cité », à rendre « vivantes les valeurs de la République » en faisant en sorte qu'elles soient « un bénéfice concret pour chacun et chacune »

Axe 1/ une école de la réussite pour tous « L'égalité »:

L'équité de l'enseignement et de l'accès au savoir et de la littératie scolaire doit être renforcée dans les établissements, mais aussi au sein des familles.

Des liens doivent être construits entre tous les acteurs éducatifs afin d'identifier les enfants et les élèves en difficulté scolaire mais aussi sociale.

L'école doit être le centre de résonance de cette ambition en se donnant les moyens en son sein de repérer et d'aider ces élèves, enfants, familles.

Axe 2 / une confiance individuelle et collective « La fraternité »

La réussite passe par le fait que l'on s'autorise à se voir autrement que l'image préétablie. L'image de soi, mais aussi de là où l'on vit, de ce et ceux qui nous entourent. Renforcer le sentiment d'appartenance à la cité, d'appartenance à la république et de partage de ses valeurs et ses principes.

Axe 3/ une ambition plurielle et personnelle « La liberté »

L'ambition personnelle est souvent sous-évaluée, les jeunes des conditions sociales défavorisées s'autocensurent dans leur projet de vie. Ils ne se sentent pas concernés par la « promesse républicaine » d'une émancipation équitable. Mais donner des possibles ne suffit pas toujours, il faut accompagner pour faire en sorte que le projet soit réalisé.

Toutefois l'ambition doit être personnelle, sienne, elle ne peut venir de l'extérieur, elle est constituée d'un parcours qui permet d'atteindre un but. Permettre à ces jeunes d'éprouver ce sentiment de réussite en leur demandant de s'impliquer les autorisera à aller au-delà de leur horizon.

B- Les thématiques

Le choix de ces thématiques découle directement d'une journée de diagnostic avec les acteurs et les habitants du quartier de Montreynaud. A cette occasion tous ont été invités à réfléchir sur les forces et faiblesses du quartier et sur les actions à mener en priorité.

Thématique 1 : Parentalité

La parentalité est ici entendue dans tous les temps de l'enfants, à l'école, autour de l'école, sur l'espace public et au domicile.

Thématique 2 : Plurilinguisme

Prendre en compte et valoriser la compétence plurilingue au service des apprentissages et de la maîtrise de la langue française.

Thématique 3 : Création culturelle et artistique

Développer des activités basées sur la coopération. Orienter vers l'ouverture culturelle et scientifique comme élément du pluralisme de la pensée.

Thématique4 : Santé physique et psychologique

Les actions basées sur cette thématique n'ont pas uniquement de visée médicale mais doivent permettre à chacun de grandir dans un bien être physique et psychologique.

Thématique 5 : Orientation et insertion professionnelle

Réduire les facteurs d'autolimitation dans les choix scolaires et envisager un avenir plus ouvert pour la jeunesse de Montreynaud. Il s'agit aussi d'intégrer les acteurs stéphanois de l'enseignement post-bac et du monde professionnel.

Thématique 6 : Le numérique, prévention et formation

De la naissance à l'âge adulte les outils numériques modifient les comportements individuels et collectifs. Ils peuvent être facteurs de replis comme d'émancipation à condition d'en maîtriser les ressorts.

C- Attentions particulières du comité de pilotage

- Chaque acteur indiquera l'axe et la thématique dans lesquels son projet s'inscrit.
- Le comité de pilotage prêtera attention à ce que les projets fassent vivre les valeurs de la République et ses principes républicains, notamment celui de laïcité.
- Les projets déposés devront être portés par plusieurs acteurs, partant du principe que les difficultés rencontrées ne peuvent se résoudre seul.
- Une priorité sera de soutenir des actions collectives et préventives à destination du plus grand nombre. Les actions visant un public particulier et restreint feront l'objet d'une étude plus fine notamment en terme d'impact.
- Chaque porteur devra prendre en compte la question de l'égalité femme/homme dans l'élaboration de son projet.
- Les projets devront comporter une démarche évaluative en proposant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs précis et cohérents et terme de suivi d'activité et d'impact. Toute reconduction d'un an sera soumise à validation du comité de pilotage.

D- Modalités de dépôt de projet

Les dépôts de dossier devront s'effectuer sur la plateforme Dauphin : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr> ; Suivre la procédure normale de saisi de dossier et bien indiquer Cité Educative dans la liste déroulante Thématique/Dispositif :

The screenshot shows a form with the following fields:

- Thématique/Dispositif ***: A dropdown menu with 'Cités éducatives' selected.
- Fréquence ***: A dropdown menu with 'Première demande' selected.
- Nature ***: A dropdown menu that is currently empty.
- Sélectionnez le contrat de ville ***: A text input field containing '42 - CA Saint Etienne Métropole'. To its right, there is an example: 'ex : 57 - CA Metz Métropole'.

Dans localisation, préciser Montreynaud :

The screenshot shows the 'Localisation(s) du dossier' section with the following fields:

- Zone géographique ***: A dropdown menu with 'Hiérarchie quartier : National / Région / Département / EPCI / Commune / Quartier' selected.
- Localisations ***: A text input field containing 'montrey|'. Below it, a search result is displayed: 'Montreynaud (SAINT-ETIENNE)' with a location pin icon.

- Deux vagues de dépôts sont prévues : Le 15/09/22 et le 15/03/23
- En cas de difficulté survenant lors de la saisie en ligne, contacter la cellule d'accompagnement de l'ANCT au : 09 70 81 86 94, ou par mail à : support.p147@proservia.fr
- En cas de difficulté pour la construction d'un projet vous pouvez contacter : nicolas.fayolle@ac-lyon.fr ; remi.seux@loire.gouv.fr ; aurelie.penin@saint-etienne.fr